

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Stéphane Maher - Président
Bruno Laroche - Vice-Président
Germain Richer - Secrétaire-Trésorier
Jean Dumais - Administrateur
Josée Yelle - Administrateur
Louise Gallant - Administratrice
Pierre Godin - Administrateur
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative
Gilles Pilon citoyen de Prévost

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Alain Desmarais - Administrateur [M]
Anne Léger - Administratrice [M]
Roger Hotte - Administrateur [M]

DDRDN
17.05.2017.769

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Jean Dumais

CONSIDÉRANT que le quorum est constaté conformément aux règlements de Développement durable Rivière du Nord, ce 17 mai 2017, à 11 h 15. ET RÉSOLU d'ouvrir la 13e assemblée générale annuelle des membres de Développement durable Rivière du Nord.

ADOPTÉ

DDRDN
17.05.2017.770

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

DDRDN
17.05.2017.771

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 12e assemblée générale annuelle du 20 avril 2016

IL EST proposé par : Germain Richer

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de la 12e assemblée générale annuelle du 20 avril 2016.

ADOPTÉ

DDRDN
17.05.2017.772

4. Dépôt et adoption du rapport financier 2016

IL EST proposé par : Jean Dumais

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le rapport financier annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016, tel que présenté par M. Luc Filiatrault de Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ

5. Portrait de DDRDN

Le portrait de DDRDN sera adopté à la prochaine réunion régulière.

DDRDN
17.05.2017.773

6. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2017

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement de nommer Raymond Chabot Grant Thornton pour agir à titre de vérificateur pour l'année financière 2017. Un appel d'offre sera proposée à des vérificateurs comptables pour l'année 2018.

ADOPTÉ

DDRDN
17.05.2017.774

7. Entérinement des décisions du conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale annuelle.

IL EST proposé par : Germain Richer

ET RÉSOLU unanimement d'entériner les minutes des assemblées régulières et spéciales de l'année 2016 depuis l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2016, ainsi que les minutes de cette dernière assemblée générale.

ADOPTÉ

8. Élections des cinq sièges municipaux et du siège de développement environnemental

8.1 Rappel de la procédure d'élection

8.2 Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection

IL EST proposé par : Jean Dumais

ET RÉSOLU unanimement de nommer monsieur Alain Bellay, à titre de président d'élection et madame Carole Charbonneau, à titre de secrétaire d'élection.

Monsieur Alain Bellay et madame Carole Charbonneau acceptent la nomination.

ADOPTÉ

8.3 Mises en candidature

Les sièges suivants sont mis en candidature :

Les 5 sièges municipaux :

Prévost : Monsieur Germain Richer
Saint-Colomban: Monsieur Jean Dumais
Saint-Hippolyte : Monsieur Bruno Laroche
Saint-Jérôme : Monsieur Stéphane Maher
Sainte-Sophie: Madame Louise Gallant

Le siège développement environnemental : Madame Anne Léger a exprimé par courriel sa volonté de se représenter.

DDRDN
17.05.2017.776

8.4 Élection des 5 sièges municipaux

IL EST proposé par : Bruno Laroche

CONSIDÉRANT que les administrateurs dont le mandat se termine sont rééligibles et qu'il n'y a qu'un seul candidat par siège, le président d'élection proclame élu par acclamation les candidats pour un terme de deux ans.

Monsieur Germain Richer accepte le siège

Monsieur Jean Dumais accepte le siège
Monsieur Bruno Laroche accepte le siège
Monsieur Stéphane Maher accepte le siège
Madame Louise Gallant accepte le siège

ADOPTÉ

DDRDN
17.05.2017.777

8.4.1 Élection du siège de développement environnemental

IL EST proposé par : Stéphane Maher

CONSIDÉRANT que l' administrateur dont le mandat se termine est rééligible et qu' il n'y a qu' un seul candidat par siège, le président d'élection proclame élu par acclamation le candidat pour un terme de deux ans.

Madame Anne Léger accepte le siège

Le siège développement économique, le siège territorial et le siège social et/ou communautaire viendront à terme en 2018.

ADOPTÉ

9. Varia

Aucun point

10. Période de questions

Les membres répondent aux questions de monsieur Gilles Pilon (invité) sur l'optimisation des écocentres.

Ce dernier a tenu à féliciter DDRDN pour les belles actions posées, surtout au niveau du réemploi.

DDRDN
17.05.2017.778

11. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Bruno Laroche

QUE la séance soit levée à 11:45

ADOPTÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Stéphane Maher
Président

Alain Bellay
Directeur général